

Le juste tombe et se relève



« Sept fois le juste tombe, et il se relève. »

Quelqu'un a dit : « Celui qui a gagné la guerre n'est pas celui qui n'est jamais tombé, mais celui qui se relève toujours. »

« Ne te réjouis pas à mon sujet, mon ennemie ! Car si je suis tombée, je me relèverai ; si je suis assise dans les ténèbres, l'Éternel sera ma lumière ».
[Michée 7.8](#)

Dieu n'a pas exclu le fait que parfois nous puissions tomber. C'est la volonté de l'ennemi que nous tombions ainsi et que nous restions à terre. Si nous tombons, il se réjouit mais la grâce de Dieu nous donne la force de nous relever et de nous remettre en marche.

La chute est une réalité spirituelle dont on ne doit pas avoir peur de parler car elle nous concerne tous. Nous sommes sur un terrain glissant, en pays étranger et ennemi. Il y a des mines sur le chemin, des pièges tendus sous nos pas. Nous sommes en guerre. S'il arrive que nous tombions, nous pouvons nous faire beaucoup de mal. Parfois, les conséquences des chutes sont très douloureuses. Par exemple, après une chute physique, on peut perdre l'usage d'un membre et alors, il faudra passer beaucoup de temps en rééducation.

Spirituellement, c'est pareil. Après une chute, il faudra peut-être réparer ce qui a été cassé, reconstruire, rebâtir ce qui a été renversé et démolí. Cela peut demander beaucoup de temps, de la patience, de la persévérance, du courage, de la force. Nous aurons peut-être besoin d'une aide extérieure, de la mobilisation des frères et sœurs, d'un soutien particulier dans la prière.

Sachons que la grâce rédemptrice de Dieu est là pour nous aider, nous secourir, nous bénir. Le Seigneur ne vient pas pour nous juger, nous condamner, nous enfoncer, nous punir mais pour nous aider à sortir de nos ornières et pour guérir nos cœurs brisés et affaiblis. Il nous ouvre les yeux sur la réalité des faits et cela produit une certaine forme de tristesse en nous. Celle-ci ne doit pas rester longtemps. Nous ne devrions pas rester dans les sentiments de culpabilité. Cette tristesse doit conduire à la repentance, à l'abandon du péché et à la délivrance totale de la chose qui nous a conduit à mal agir.

Plus nous nous approchons de Dieu par la foi, plus nous vivons en communion avec lui et plus les chutes devraient être espacées, pour finalement ne plus exister. Par exemple, au départ, par rapport à un point faible, nous pouvons chuter chaque jour, puis, par la grâce de Dieu, prenant conscience du problème, la chute n'intervient plus qu'une fois par semaine, par mois, par an, puis plus rien. Nous avons besoin de patience, de persévérance, de communion avec Dieu, de fermeté dans les décisions et peut-être aussi de beaucoup de combats, de la résistance face à l'ennemi qui veut nous détruire en utilisant nos points faibles.

Connaissons ce qui est pour nous une occasion de chute, un point faible, veillons sur ce domaine, prions, apportons cela à notre Dieu et il nous donnera la force et la grâce pour vaincre en son nom.

Si j'ai chuté, que faut-il faire ? Reconnaître la réalité : j'ai glissé, je n'ai pas pu me retenir, me voilà à plat ventre sur le sol, égratigné de partout et le sang coule. Si je tombe physiquement je peux, soit me relever tout seul, soit être relevé par quelqu'un d'autre. Je peux, soit secouer la poussière de mes habits et repartir comme si rien ne s'était passé, soit être transporté à l'hôpital. En général, la chute laisse toujours des traces, des bleus, des bosses, des trous dans les habits... La chute a toujours des conséquences.

Spirituellement, que surtout je ne reste pas à terre. Le but de l'ennemi est de nous terrasser, de nous plaquer au sol et de nous laisser, là, comme mort. Cependant, avec la grâce de Dieu et son aide, je vais pouvoir me relever. Il va m'y aider d'une façon ou d'une autre. Je pourrai recevoir l'assistance de quelqu'un de confiance qui ne me jugera pas mais qui priera pour moi et me soutiendra. Je ne culpabiliserai pas mais reconnaitrai la situation et confesserai mon mauvais choix. Je viendrai à Jésus, à la croix, avec un cœur repentant. Je recevrai alors le pardon de Dieu, la délivrance, la libération et la force par le Saint-Esprit pour ne pas recommencer dans l'avenir.

La Bible nous rappelle que [si nous avons péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ, le juste qui est prêt à intercéder en notre faveur, et il le fera, bien entendu, si nous venons à lui le cœur humble, contrit, brisé, repentant et dans la bonne attitude intérieure.](#)

[Jean-Marc Ferez](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

33 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com